



Fiche Individuelle d'inscription

Saison 2022/2023

PHOTO

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : FIXE : PORTABLE.....

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :@.....

NOM PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL (pour les mineurs uniquement)

FIXE : PORTABLE.....

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :@.....

CHOIX DE L'ACTIVITÉ (*) :

- AQUAGYM
 NATATION
 NATATION SYNCHRONISÉE

CONDITIONS D'ADHÉSION :

- s'acquitter de la cotisation annuelle et de la licence fédérale,
- avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engager à le respecter,
- fournir :

 - la présente fiche, l'imprimé licence et ses annexes complétées et signées,
 - un certificat médical d'aptitude (voir formulaire licence),
 - 1 enveloppe **timbrée et libellée à votre nom et adresse**,
 - 1 photo d'identité (pour une nouvelle inscription).

Vous autorisez l'utilisation de votre image ou celle de votre enfant sans limite dans le temps () :* OUI NON

TARIFS ET HORAIRES :

- Licence FFN « Natation pour tous » (Fédération Française de Natation) :

 - 15 € : Adhérent de 16 ans et plus,
 - 27 € : Adhérent de 15 ans et moins.

- Cotisation annuelle (*) :

 - AQUAGYM : 1 cours/semaine : 192 € - 2 cours/semaine : 244 € - 3 cours/semaine : 270 €

<input type="checkbox"/> Lundi de 20h00 à 21h00(*)	<input type="checkbox"/> Mercredi de 19h00 à 20h00(*)	<input type="checkbox"/> Vendredi de 19h00 à 20h00(*)
----------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------

 - NATATION SPORTIVE OU SYNCHRONISÉE : 1 cours/semaine : 192 € - 2 cours/semaine : 244 €

<input type="checkbox"/> Mercredi de 19h00 à 20h00(*)	<input type="checkbox"/> Vendredi de 19h00 à 20h00(*)
-------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------

VOTRE RÈGLEMENT (*) :

- Espèces (un échéancier sera établi si paiement en plusieurs fois)
 Chèque(s) à établir à l'ordre de **AQUA-T-OCÉANE** (si paiement en plusieurs fois : tous les chèques sont remis à l'inscription).

AIDES FINANCIÈRES :

- « Pass'sport » (déduction de 50€) - Jeunes âgés de **6 à 17 ans révolus** issus de famille bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (**ARS**) en 2022 ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (**AEEH**) et les jeunes de **16 à 18 ans** bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (**AAH**).
(*) OUI - NON → Si oui, fournir la copie du courrier du ministère chargé des sports attestant de vos droits au dispositif.
- « Pass Jeunes 76 » (déduction de 60 €) - enfants nés entre le **16 septembre 2006 et 31 décembre 2016** dont la famille réside en Seine-Maritime et est bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire (**ARS**) 2022 ou de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (**AEEH**)
(*) OUI - NON → Si oui, fournir votre attestation d'allocataire
- « Bons temps libres » Pour pouvoir en bénéficier, vous devez être déjà allocataire de la Caf et percevoir au moins une prestation sociale pour votre enfant à charge âgé de moins de 20 ans.
(*) OUI - NON → Si oui, fournir votre attestation d'allocataire

Fait à.....le.....
Signature

(*) cocher votre choix